

News 21 Arbitrage AWBB - 29/01/2016

Le basket, toujours un sport « no-contact »



Durant ces dernières années (25-30 ans), le basket a connu une transformation radicale. Le physique a pris la prépondérance sur la technique individuelle. Le contact physique est devenu la règle et ceci au détriment de la qualité du spectacle offert au public. Or, la règle est claire : même si on accepte l'existence de contacts fortuits, le basket reste toujours un « no-contact sport ».

Les arbitres jouent un rôle clé dans la lutte pour un basket plus propre, « mieux jouer en accord avec les fondamentaux ». Les joueurs doivent bouger leurs pieds en défense : ceci a toujours été un principe clé ; il l'est encore. Si on privilégie le contact à la bonne défense, si les arbitres ne sont pas capables de punir de manière cohérente et consistante ces situations, alors on s'achemine vers un autre sport, qui n'est pas le basket.

Cette orientation préoccupe les dirigeants des deux côtés de l'Atlantique. Six points clés ont été identifiés comme les zones les plus alarmantes et sur lesquelles il convient de concentrer le travail des arbitres ; de tous les arbitres ! Il est nécessaire que tous les arbitres soient d'accord pour mettre en œuvre les instructions données. « Nettoyez le jeu » est le mot d'ordre à donner aux arbitres.

Nettoyer le jeu signifie punir les infractions en matière de contact dès qu'elles se produisent. Attention cela ne signifie pas du tout, tuer la rencontre lors du premier quart-temps en sanctionnant des fautes en pagaille ; ceci est mal arbitrer. Le bon arbitre est celui qui donne aux joueurs, dès le début de la rencontre, des lignes directrices ; les contacts qu'il va permettre et ceux qu'il va sanctionner de manière immédiate, afin de nettoyer le jeu et de permettre à la meilleure équipe de remporter la rencontre.

Dans le graphique en annexe vous trouverez les zones à risque où il convient de prêter une attention particulière.

Les contacts: points de travail

Handchecking, body bumping

Jeu de poste physique

Rebond

Liberté de mouvement hors ballon

Ecrans

Position légale du défenseur si l'attaquant bouge vers le panier

Pour chacun de ses points, il est important de rappeler :

i. **Handchecking, body bumping :**

Il s'agit des contacts sur les joueurs qui ont le contrôle du ballon. En effet, les critères pour les joueurs avec contrôle de ballon s'appliquent non seulement au meneur du jeu, mais aussi au poste bas, quand un joueur essaie de bouger vers le panier. Ici les éléments temps/distance ne sont pas à prendre en considération, le défenseur ne peut pas placer sa main (ses mains) sur le corps de l'attaquant, ni effectuer de manière répétitive de petits contacts de manière à gêner l'attaquant ; pire encore, l'arbitre qui n'agit pas prend le risque que l'attaquant réagisse par un mouvement vers l'adversaire et alors cette réaction sera punie, sans avoir pénalisé l'action.

ii. **Jeu de poste « physique » :**

La lutte entre les deux postes est devenue une des grandes attractions des rencontres, à une condition, qu'elle soit faite moyennant des actions légales. Encore faudrait-il que l'arbitre responsable de contrôler ce jeu voie l'entièreté de l'action. Assez souvent, il est bien visible que le premier contact fautif est de la responsabilité de l'attaquant, mais la tolérance, l'inaction, le manque de courage des arbitres permet de déclencher une escalade de violence. Les arbitres vraiment médiocres concluent leur mauvaise prestation, lorsqu'ils se voient dépassés par les circonstances, par une double faute.

iii. **Rebond :**

Les situations de rebond sont des conditions favorables permettant un nettoyage à fond de la rencontre. C'est la raison pour laquelle, il est demandé aux arbitres d'aller aussi au rebond et de se concentrer sur ces situations qui risquent de favoriser les situations fautives. Premier conseil pour l'arbitre de tête : ne pas laisser des joueurs hors de son champ visuel. Assez souvent le contact est provoqué par un joueur qui arrive du rectangle 4, l'arbitre de tête positionné sous l'anneau, le regard rivé vers l'intérieur du rectangle 5, et qui ne voit donc pas arriver ce joueur... Par conséquent, il rate la faute ! Pensez aussi que lors d'un rebond, il y aura de 3 à 4 « matchups » (terme anglais signifiant : situation d'un contre un au rebond). Echangez avant la rencontre : comment allez-vous vous partager le travail entre le périmètre intérieur et extérieur ?

iv. **Liberté de mouvement en dehors du ballon :**

Les modifications à la règle de temps de jeu ont eu comme conséquence des défenses visant un double objectif : éloigner et retarder le tir. Afin de contrarier ce système, les attaquants doivent multiplier leurs déplacements et venir ainsi en aide auprès du meneur afin d'obtenir des positions de passes et de tirs. Si les défenseurs sont autorisés à retarder ces mouvements par des blocks ou des accrochages non-sanctionnés, alors les arbitres privilégient le physique sur la technique. Rappel important, on est face à des situations sans contrôle du ballon ; les éléments de temps et de distance sont d'application.

v. **Ecrans :**

Le Département a déjà beaucoup parlé, beaucoup insisté sur l'importance de bien punir ce type d'actions qui, légalement exécutées, constituent de bons mouvements d'attaque, mais qui mal exécutées peuvent être la source de situations conflictuelles. Attention, il ne s'agit pas non plus d'aller chercher les écrans pour montrer qu'on connaît la règle, qu'on a du courage. Attendez-vous à ce qu'elles se produisent et n'hésitez pas à les sanctionner. L'écran doit être vu par tout le monde ; l'écran fautif est assez facilement repéré.

vi. **Le big bang :**

Bien savoir si le défenseur est vraiment en position légale de défense, lorsque l'attaquant commence à bouger vers le panier ou commence une contre-attaque. A qui la faute ? On est d'accord que c'est la situation la plus difficile à arbitrer ; mais on est aussi d'accord que quand un contact se produit et que les deux joueurs tombent par terre, un coup de sifflet est nécessaire. L'inhibition témoigne des arbitres médiocres. Ce point est tellement important que nous allons consacrer une prochaine édition à cette question.

Prêtez maintenant attention aux définitions suivantes :

Quatre définitions à retenir par cœur

Défendre

- **Acte de placer légalement le corps dans la trajectoire de l'attaquant**

Block

- **Contact illégal empêchant l'adversaire, avec ou sans ballon, de progresser**

Charge

- **Contact illégal produit par le fait de pousser ou de bouger contre le torse de l'adversaire**

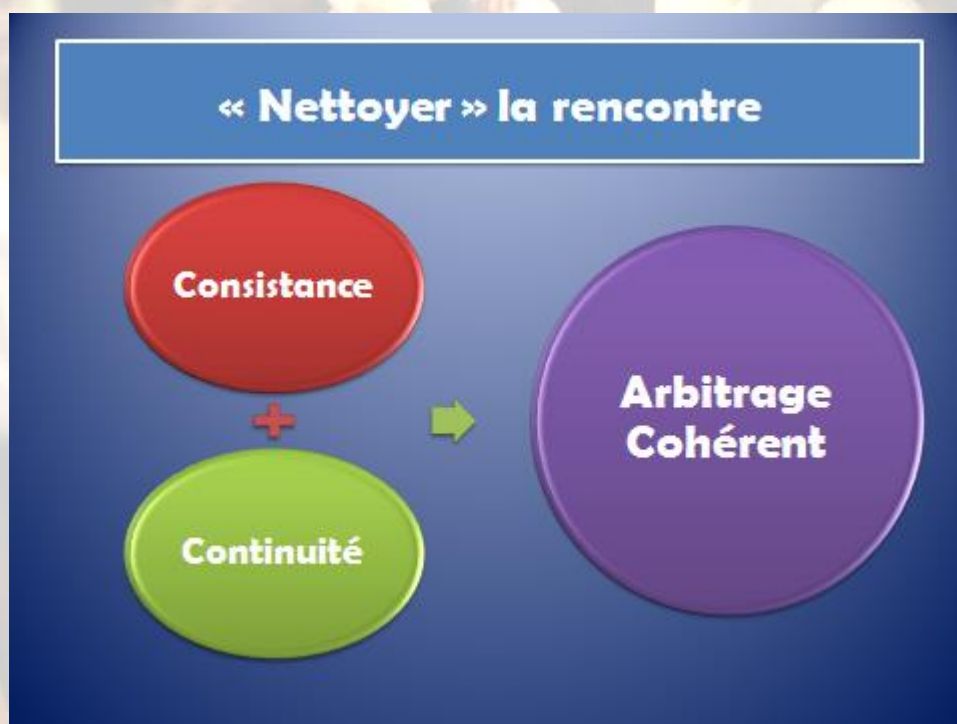
Joueur battu

- **Le défenseur est battu quand l'attaquant le dépasse avec sa tête et ses épaules**

Il importe que les arbitres aient les idées claires et très précises concernant les règles régissant les contacts personnels :

- Le concept de position légale de défense ;
- Le joueur avec/sans contrôle du ballon ;
- Les éléments de temps et de distance ;
- Arbitrer le défenseur.

Ces concepts bien assimilés, il faut alors se concentrer sur la mécanique, la position sur le terrain de jeu, la distribution des zones de responsabilités. Avoir toujours des positions permettant de voir les contacts, les conséquences pour la formule RSBQ (rapidité, direction, équilibre) et la crédibilité nécessaire au moment où votre coup de sifflet part.



Finalement, faire appel à la consistance et à la cohérence : siffler le même type d'infraction à tout moment et contre les deux équipes. Voici un récapitulatif des principes que vous devez respecter si vous voulez que les rencontres se passent de la manière la plus agréable que possible. Si vous voulez, en définitive, nettoyer le jeu. En arbitrant de la sorte, il est probable que les joueurs pratiquent plus le basket et travaillent leur fondamentaux sur le terrain, plutôt que de développer leur musculature dans les salles de fitness.

Il est possible que si vous marquez la ligne de manière claire et précise, plus d'un joueur soit surpris et qu'il vous demande s'il n'est pas permis de jouer comme ça. Vous connaissez la réponse à lui dire, avec votre visage le plus cordial : « Pas aujourd'hui, pas avec moi, mon ami ! ».

Jambes, 29 janvier 2016

N'hésitez pas à nous envoyer vos anecdotes, vos situations particulières rencontrées lors de vos rencontres ; le département tiendra compte de votre interactivité !

Des idées, des cas vécus ? Ça nous intéresse !



Envoyez-les à l'adresse suivante :

h.forthomme@awbb.be